Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 8 (1920)

Heft: 98

Artikel: De-ci, de-là...

Autor: E.Pt. / M.G.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-255876

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

que 7 voix contre 29. Celle de Zurich, appuyée par Bâle, est plus chaudement disputée. Il s'agirait de porter de 9 à 11 le nombre des membres du Comité Central, dans l'idée de conserver les 7 membres actuels, qui acceptent une réélection, tout en permettant d'élire trois nouveaux candidats, auxquels Bâle et Zurich tiennent. Les motifs et le principe de cette proposition ont été combattus; on a fait remarquer que l'on ne saurait augmenter le nombre des membres du Comité, chaque fois que l'on découvre un candidat dignie d'y entrer; que, dans ce cas, il suffit d'éliminer tel ou tel des anciens, - mesure à laquelle nos assemblées, respectueuses des vieux serviteurs, se résolvent difficilement, mais à laquelle les élus comme les électeurs devraient apprendre à se plier; sur la question de fond, on a estimé que le surcroît de dépenses occasionne par le déplacement de deux personnes de plus ne correspondrait pas peut-être à une augmentation bien sensible du travail du Comité; que celui-ci ne doit pas être considéré comme une représentation des différentes sections, ni ne doit être élargi en pro-portion de l'augmentation du nombre de ces dernières; mais que, étant uniquement l'organe exécutif de l'Association, les 9 membres prévus par les statuts actuels peuvent suffire à la besogne, et que c'est là le seul point qui importe. Ce sont ces considérations qui ont emporté le vote de l'Assemblée, assez hésitante, puisque les voix se sont partagées par 27 voix contre 25. Personnellement, nous sommes persuadée que le vote de l'Assemblée sur ces deux derniers points à été très sage; que la cohésion et la continuité du travail de Comité, ainsi que le sentiment individuel de la responsabilité de ses membres, auraient pu souffrir des mesures qui ont été proposées, d'ailleurs dans un excellent

La maturité civique de nos suffragistes s'affirme par le calme avec lequel les minorités acceptent les décisions de la majorité. Les élections au Comité ont eu lieu sans incident, d'après les dispositions, restées intactes, des anciens statuts. Sont élus: Mile Ammann (Winkerthour), M. le Dr Briner (Zurich), Mile Bünzli (Saint-Gall), Mile Gerhard (Bâle), Mile Girardet (Lausanne), Mile Gourd (Genève) Mile Leuch (Berne), Mile Perrenoud (Tavannes), Mile Porret (Neuchâtel). L'Assemblée refuse obstinément de procéder au scrutin secret à l'élection de la présidente, et Mile Gourd (une fois n'est pas coutume) est obligée de consentir à une dérogation aux statuts, et d'accepter sa réélection par acclamation.

Il ne reste plus qu'à liquider, sans longs débats, quelques questions: Genève, par l'organe de M. Nogarède, retire sa proposition concernant la constitution d'une Ligue d'électeurs pour le suffrage des femmes, une initiative dans ce sens étant annoncée de la part du Congrès. Les thèses sur la nationalité de la femme mariée, élaborées, suivant la résolution prise, dans une présente assemblée, par une Commission formée de Mme Girardet, Mme Leuch et M. le Dr Leupold, sont adoptées, telles qu'elles ont été formulées dans le Mouvement Féministe du 25 mai, avec une légère modification demandée par M¹¹e Gerhard. Elles seront exposées par M^{mes} Girardet et Leuch dans une séance de section du Congrès, pour être ensuite transmises au Comité international.

Puis vient encore la question des couleurs. Au nom de la Commission nommée en 1919, Mme Junod propose d'adopter une affiche uniforme, portant, sur fond blanc, l'insigne de l'Association. Des échantillons, d'un fort jo' effet, sont exposés. Ils ne trouvent pas grâce aux yeux de l'Assemblée, qui non seulement rejette le projet, mais renonce à l'idée d'adopter des couleurs comme signe de ra'liement.

Mile Dutoit expose le très intéressant programme (s'il est permis à une des collaboratrices de s'exprimer ainsi!) du cours de vacances suffragiste, qui aura lieu à Aeschi (Oberland bernois) du 12 au 17 juillet, et sur lequel le Mouvement Féministe d'aujourd'hui donne les précisions désirables.

Quelques propositions de Mme von Arx (Winterthour) sont remises au Comité; la plus importante concerne la représentation des femmes dans les rouages qui seront

institués par la loi fédérale qui est à l'étude, et qui remplacera la loi sur les conditions du travail récemment rejetée par les électeurs.

Mme Leuch exprime sa reconnaissance pour les dons qui ont afflué dans sa caisse en faveur du Congrès, et qui ont dépassé son attente. Et elle met dans l'assemblée, dont l'ordre du jour est, cette fois, si austère, la note amicale et jolie qui ne doit pas y manquer, en présentant un petit trousseau, destiné au nouveau-né qui empêche notre infatigable secrétaire, Mme Perrenoud, d'être des nôtres aujour-d'hui. Chacun s'empresse de faire sa part de ce petit don, et rarement bébé aura eu des parrains et marraines plus nombreux et plus empressés. Un télégramme de salutations est envoyé à Mme Perrenoud, ainsi qu'à Mle Graf, retenue loin de nous par la maladie.

Après un diner en commun, lestement et joliment servi au Foyer du Travail féminin de la Corraterie, on se retrouve, à Plainpalais, en compagnie d'un assez nombreux public genevois, pour entendre conter l'heur, et surtout le malheur, des suffragistes suisses. Mmes et Mles Schaffner, Schreiber-Favre, Bünzli, Erni, Vuilliomenet, Gerhard, se succèdent, passant du grave au doux, du plaisant au sévère. L'auditoire est visiblement conquis; les oratrices pleines d'assurance, en dépit des embûches placées sur leur chemin. On pense au Congrès qui va s'ouvrir. On se dit que de là viendra du secours. On n'est pas très fier d'être à la remorque des hôtes que l'on va rencontrer. On se console en se disant que, même à la remorque, on a l'honneur d'avoir la vie dure. C'est une satisfaction qui est à la portée de toutes les suffragistes suisses.

De-ci, De-là...

Les lecteurs du Mouvement Féministe ont déjà été renseignés à plus d'une reprise sur le Bureau d'orientation professionnelle que les Amies de la Jeune Fille ont organisé à Neuchâtel, et auquel l'Union Féministe pour le Suffrage s'est intéressée dès l'origine. Il paraît sorti maintenant de la période des tâtonnements; il a obtenu l'appur du directeur des écoles primaires, M. Borel, de la présidente du Comité de l'Ecole professionnelle des jeunes filles, Mme Morel, de l'inspecteur cantonal des apprentissages, M. Jaccard, du président du Tribunal des prud'hommes, M. Steiner, et de plusieurs personnalités représentant les milieux pédagogiques et professionnels de la ville. Il a son siège au Collège primaire de la Promenade. Mue Lucie Schmidt, lic. théol., professeur à l'Ecole sociale de Genève, a assumé la tâche de secrétaire, à laquelle elle vouera l'esprit consciencieux et la compétence qu'on lui connaît. Le bureau de Neuchâtel est conçu à peu près sur le même plan que celui de Genève, et il est spécialement destiné à renseigner sur les aptitudes requises par les divers métiers et professions, ainsi que sur les conditions d'apprentissage, les avantages des diverses carrières, et les possibilités de placement. Nul doute que, sous la direction dévouée de MIIe Haldimann, présidente du Comité local des Amies de la Jieune Fille, le Bureau de Neuchâtel soit appelé à rendre d'aussi bons services que les Bureaux similaires créés dans bon nombre de villes de notre pays et d'ailleurs, pour répondre aux mêmes urgents besoins.

M^{II} M. de Perregaux, lic. jur. de l'Université de Neuchâtel, vient de recevoir son diplôme d'avocate. C'est la première avocate du canton de Neuchâtel.

Une de nos abonnées nous écrit d'Angleterre:

En 1919, l'University College de Nottingham (Angleterre) a organisé des cours spéciaux d'anglais pour les Français et les étrangers de langue française. Ces cours présentent de grands avantages. Ils ont lieu pendant l'année universitaire; leur série complète dure trois mois, mais on peut rester plus longtemps si on le désire. Le programme comprend des thèmes et des versions, des exercices d'élocution et de lecture, de la phonétique, de la littérature et de l'histoire. Les étudiants peuvent aussi survre tous les cours de la Faculté.

L'University College s'engage en outre à procurer des homesfamilles, dans lesquelles les étudiants reçoivent un bon acoueil et sont aidés dans leur travail. Il leur est ainsi permis non seulement d'apprendre l'anglais, mais encore de connaître la vie anglaise.

Ces cours ont donné jusqu'ici des résultats très satisfaisants. Ils ont été suivis par beaucoup de jeunes gens et de jeunes filles qui ont fait de rapides progrès. Il ne faut pas que les Suisses ignorent l'occasion qui leur est offerte d'apprendre l'anglais et de connaître l'Angleterre.

Le droit d'inscription est de 4 livres sterling par trimestre. Le prix de pension varie de 2 livres à 2 livres 5 shillings par semaine. On ne prend pas d'étudiants âgés de moins de dix-huit ans.

Pour tous renseignements, s'adresser à Miss Harriet J. Hutchinson Warden of French Students, University College, Nottingham, et fondatrice de l'œuyre.

M. G.

On nous informe que les représentants de toutes les sociétés antialcooliques suisses se sont réunis en mai à Olten pour discuter l'état de la revision de notre législation fédérale sur l'alcool, proposée par le Conseil fédéral dans son message de mai 1919. Ils ont exprimé leur regret de ce que, dans certains milieux, une réforme aussi importante pour la santé publique semble être envisagée seulement au point de vue matériel. Ils ont décidé à l'unanimité d'organiser une intiative constitutionnelle pour soumettre directement au peuple leurs vœux, si, dans le courant de l'année, un projet satisfaisant n'est pas soumis aux Chambres fédérales par leurs Commissions.

Le besoin se fait sentir, en Hollande, de posséder un établissement où d'anciennes prostituées pourraient être recueillies pour y faire l'apprentissage d'une vie nouvelle et honnête, mais il faudra du temps pour réunir les fonds nécessaires à une pareille entreprise. Les branches locales de la Fédération abolitionniste s'occupent beaucoup des jeunes mères non mariées; elles organisent des conférences pour leur donner aide et conseils dans l'éducation de leurs enfants. Aux Indes néerlandaises, l'œuvre de la Fédération va à merveille; le gouverneur général et sa femme s'y intéressent vivement.

(Bulletin abolitionniste.)

A TRAVERS LES SOCIÉTÉS FÉMINISTES ET FÉMININES

Bâle. - Association pour le Suffrage féminin. - Dans le rapport général que notre Vme Assemblée générale a entend'1 et approuvé, c'est naturellement notre campagne pour la votation des 7-8 février qui a tenu la plus large place. Après que le Comité ait rendu compte des mesures qu'il avait prises (conférences, articles de journaux, affiches, brochures, etc.), Mmes Burckhard Luscher et Meier-Mattenberger ont fait part de leurs expériences dans le domaine de la propagande personnelle et des résultats auxquelles elles sont partyenues. Elles ont rencontré des échantillons de toutes les variétés d'adversaires féminins: celle qui n'est que ménagère, pour laquelle une assemblée publique est un épouvantail et dont le bonheur dépend de sa corbeille de raccommodages et de sa lessive; celle qui n'est que mère de famille, et qui garde son fils sous ses jupons jusqu'à sa majorité; puis celle, plus fréquente, qui, totalement ignorante des affaires publiques, estime que la lecture des journaux est bonne seulement pour les hommes et qui s'oppose au suffrage féminin aussi bien en théorie qu'en pratique; celle qui en redoute les suites et qui voit comme premier résultat de l'exercice de nos droits politiques le drapeau rouge arboré à l'hôtel de ville — un argument d'ailleurs que l'on a rencontré aussi bien chez nos adversaires masculins que chez leur femme et qui cachait si admirablement les véritables motifs, plus personnels, de seur opposition! - Puis la femme dont la conscience hypertrophiée lui fait craindre toute extension de ses devoirs; et enfin la femme dépendante, qui considère la tutelle de son mari non seulement comme toute naturelle, mais encore comme un bienfait. - Durant cette campagne de propagande, cela a été notre devoir d'exercer un contrôle sur nousmêmes, afin de pouvoir répondre tranquillement à tous ces prétextes, et en jauger la valeur, tout spécialement quand ils venaient de gens expérimentés. Avant tout il nous faut évîter de travailler en surface: il nous faut mettre d'accord dans notre vie nos principes et leur pratique, et tenir au respect de ceux-ci. Puis il nous faut attendre patiemment les fruits de notre travail, et en première ligne gagner les jeunes gens en les élevant dans l'idée de la vraie liberté comme dans celle du développement de leurs capacités. - En plus de ces

expériences de portée morale, nous avons précieusement conservé dans un fichier les noms et adresses d'un grand nombre de femmes qu'avant la votation nous avons tenté de gagner à notre cause, fichier qui s'agrandira avec le temps, et qui pourra nous être utile. Et enfin nous avons envoyé à environ 3000 femmes un appel à adhérer à notre Association, que le Mouvement Féministe a résumé dans un précédent numéro. Le résultat est médiocre jusqu'à présent: 70 réponses; mais ce qui, pour nous, était essentiel, était de prouver que nous ne nous considérons pas comme battues, mais que nous travaillons illassablement à la victoire de notre cause. Nous espérons encore, par des conférences publiques de quelques étrangers de marque venant en Suisse pour le Congrès international, attirer de nouveau l'attention de notre public sur l'idée du suffrage féminin. C. D.

- Une manifestation féministe. - A l'occasion du VIIIme Congrès international pour le suffrage féminin, l'Association de Bâle-Ville pour le Suffrage des femmes a organisé, mardi soir 15 juin, une réunion à laquelle plusieurs orateurs du Congrès ont pris la parole. Mme Anna Lindemann, membre du ministère wurtembergeois, a parlé du suffrage féminin et de la vie de famille et a montré que le droit de suffrage n'a nullement porté atteinte à la vie de famille. Les temps actuels demandent la participation de la femme à la vie politique. L'orateur était chargé de déclarer à Genève, au Congrès, au nom de son gouvernement, que l'introduction du suffrage féminin en Allemagne avait dépassé toutes les espérances. Un deuxième orateur, miss Ford, du parti travailliste indépendant d'Angleterre, a envisagé les effets du suffrage féminin et montré qu'il a, en Angleterre, contribué à relever la situation matérielle des veuves et des mères. Enfin, Mile Loys, de Chicago, a parlé de l'introduction du suffrage féminin aux Etats-Unis. (Agence télégraphique suisse.)

Genève. — Ligue de Femmes suisses contre l'alcoolisme. — L'approche des vacances ralentit le travail de mos Commissions de quartier. Dans ce moment, ce sont les concours pour l'enseignement antialccolique soit dans les écoles primaires, soit à l'école secondaire et supérieure des jeunes filles qui accaparent notre attention, ainsi que les démarches pour caser ses enfants inscrits à nos colonies de vacances. L'année dernière, une quarantaine d'enfants ont pu jouir de quatre à six semaines de séjour au grand air. Cette année, hélas! les fonds si peu en rapport avec le nombre des inscriptions nous font envisager la triste nécessité de restreindre ces dernières. Nos directrices s'y résignent difficilement quand elles peuvent constater chaque automne le merveilleux effet de la campagne sur la santé physique et morale de leurs chers petits administrés. — Deux grosses besognes nous attendent à la rentrée des vacances: la participation au travail de propagande intensive qui devra préparer la revision de la Constitution fédérale en matière d'alcool, - et le moyen d'y pourvoir en remplissant notre caisse centrale par quelque vente ou manifestation analogue. L'annonce en paraîtra ici en temps voulu, mais nous nous permettons de la recommander dès maintenant aux lectrices du Mouvement Féministe

Lausanne. - Union des Femmes. - L'Assemblée générale et semestrielle de l'Union des Femmes, qui eut lieu au local de l'Union le 17 juin, eut le plaisir et l'honneur d'apprendre la nomination de Mme Girardet-Vielle au Comité international de l'Alliance pour le Suffrage féminin, et celle de Mile Vallette au Bureau international du du travail. - Notre présidente, Mme Schnetzler, passe en revue les différents sujets qui nous ont occupées durant ce semestre: la loi sur la liberté de commerce, la création d'un home pour dames isolées, les Russes nécessiteux, le service domestique, etc. Cette dernière question s'imposa à nous d'une façon impérieuse et nous engagea à prendre position et à former un groupement spécial pour cette étude. Nous avons pris l'initiative de recevoir une fois par semaine, au local de l'Union des jeunes filles en service, et notre présidente a consacré deux mercredis à cet effet, sans aucun succès du reste. Personne ne se présente. Pendant nos réunions familières, des causeries nous ont fait parcourir les Etats-Unis avec Mme Dr Wintsch, participante au grand Congrès de femmes médecins en 1919, et l'Ukraine avec M. le pasteur Naymark, envoyé en enquête dans ces territoires ruinés et affamés par la guerre. Les malheurs des femmes arméniennes nous ont plongées encore plus avant dans un abîme de misères. - Mme Dr Olivier présente un émouvant appel en faveur de la création de dispensaires régionaux pour les tuberculeux. Il est absolument nécessaire de créer des pavillons, ou de construire des annexes aux infirmeries déjà existantes pour permettre aux tuberculeux incurables et non admis dans les hôpitaux par manque de place, d'aller mourir ailleurs